

APPEL A PROJETS

COMPETITION

BAINS NUMÉRIQUES

10^{ème} BIENNALE INTERNATIONALE DES ARTS NUMÉRIQUES
Enghien-les-Bains - 14 > 17 juin 2018

CATEGORIE / ARTS VISUELS &
NOUVELLES SCENOGRAPHIES

deadline 15 janvier 2018

type d'œuvres

environnement sonore
design / graphisme
installation paysagière
robotique / machine
habitacles...

thème

HUMAN FUTURE

3 projets sélectionnés

diffusion au sein de la biennale
prise en charge d'un cachet

1 lauréat

dotation de 2.000 euros
co-diffusions

CDA

CENTRE DES ARTS
ENGHIEN-LES-BAINS
SCÈNE CONVENTIONNÉE
ÉCRITURES
NUMÉRIQUES



ENGHIEN-
LES-BAINS

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

MUSEE DES ARTS NUMÉRIQUES
ORGANISÉ PAR LE CENTRE
DES ARTS NUMÉRIQUES
ENGHIEEN-LES-BAINS



RÉSEAU ARTS NUMÉRIQUES

RÈGLEMENT

contexte

Première scène conventionnée « écritures numériques » par le Ministère de la Culture et de la Communication, le Centre des arts d'Enghien-les-Bains est un lieu de fabrique, de production et de diffusion de la création numérique française et internationale. Coordinateur du RAN (Réseau Arts Numériques) et du cluster des villes créatives arts numériques, désignées par l'UNESCO, le Cda impulse de nombreux projets à l'international.

Temps fort de la programmation du Cda, les *Bains numériques*, Biennale Internationale des Arts Numériques, mettent en scène, en sons et en images l'espace public et urbain d'Enghien-les-Bains. Installations, performances audiovisuelles et propositions chorégraphiques investissent pendant 5 jours, le lac, les rues, les bâtiments et les jardins de cette station thermale aux abords de Paris.

objet

Inscrite au cœur de la biennale, la catégorie ARTS VISUELS & NOUVELLES SCENOGRAPHIES de la compétition internationale *Bains numériques#10* prend en compte l'espace public et se propose de réfléchir à de nouvelles dynamiques relationnelles avec les spectateurs. La proposition artistique est une installation interactive ou non, un environnement intégrant le travail sonore, le design, le graphisme, le jardin, le paysage, la robotique, la machine ou encore la notion d'habitable...

Ces 3 propositions seront sélectionnées sur dossier dûment complété (cf. détails des critères dans le règlement), seront produites ou en cours de production et feront l'objet d'une compétition au terme de laquelle un jury de professionnels distinguera un lauréat qui bénéficiera :

- de la remise d'un prix de 2000 euros ;
- de la diffusion de l'installation au sein d'autres manifestations culturelles en France et/ou à l'international.

thème HUMAN FUTURE

Le « propre de l'homme » est ce qui différencie l'humain de l'animal ou de la machine. Mais quel sera le propre de l'homme à venir ? Allons-nous quitter notre condition ou affirmer ce que nous sommes, des êtres pensants, intuitifs et imprédictibles ? C'est l'humanité de l'homme qui est en question. Notre devenir est imprévisible. Dans 20, 50, 100 ans, quelle sera notre vie ? Serons-nous étroitement connectés ou coupés les uns des autres ? Serons-nous régulés par des algorithmes ou affranchis des machines ? Avec quelles interfaces communiquerons-nous, le regard, la pensée ? Nos émotions seront-elles virtuelles ? Les technologies nous aideront-elles à réinvestir le monde physique ?

« *Les nouvelles humanités à venir, sur lesquelles il faut travailler, traitent d'une idée ou d'un «propre» de l'homme qui implique toujours la promesse...* » selon Jacques Derrida. Les promesses que le futur nous fait et que nous lui faisons, nourrissent nos imaginaires et pourraient bien orienter le cours des choses.

La biennale internationale des arts numériques *Bains Numériques* aborde pour sa dixième édition la question de l'humain à-venir. L'art numérique traduit une manière singulière d'envisager notre relation au monde et à l'autre, en lui ouvrant une nouvelle dimension. Il augmente l'espace, distend le temps, multiplie nos interactions et réinvente nos relations. C'est précisément dans ces rencontres au cœur des œuvres numériques que se modèle la société de demain et s'inventent les mutations subtiles de nos environnements. Quels horizons désirables la création numérique nous laisse-t-elle entrevoir ?

critères

La compétition *Bains numériques 2018* est ouverte aux artistes émergents ou confirmés, de toutes nationalités, sans limitation d'âge, quelque soit leur pratique artistique d'origine. Les œuvres sélectionnées peuvent intégrer la question d'interactivité ou non, mais aborder les questions technologiques et/ou scientifiques en adéquation avec la programmation d'un lieu tourné vers les nouveaux média. Les projets soumis peuvent prendre différentes formes en intégrant le travail sonore, le design, le graphisme, le jardin, le paysage, la robotique, la machine ou encore la notion d'habitable...

Ces 3 propositions sont présentées au sein de l'espace public.

Elles doivent impérativement de par leur exposition sur site, permettre d'établir avec ou entre les spectateurs, de nouvelles modalités relationnelles et proposer une nouvelle scénographie en rapport avec son environnement.

Pour être éligibles, les projets soumis doivent :

- > intégrer une écriture numérique en adéquation et au service du propos artistique ;
- > être des installations en diffusion (créées après septembre 2016) ou en production (montrés en avant-première à la date de la biennale) ;
- > être en lien avec le thème de la biennale ;
- > prendre en compte la présence et le positionnement du public ;
- > s'adapter à l'espace public, en extérieur et exploitable de jour et de nuit ;
- > ne pas avoir été présentés en Île-de-France avant les dates de la biennale ;
- > être rédigés en français ou en anglais et être complets.

déroulé

PHASE 1 - RECEPTION / 15 janvier 2018

Date limite de réception des candidatures

PHASE 2 - SELECTION / 15 janvier - 5 février 2018

3 propositions seront sélectionnées parmi l'ensemble des projets soumis précédemment par un comité artistique composé de certaines structures membres du RAN (Réseau Arts Numériques), des institutions partenaires de l'évènement et en concertation avec l'équipe du Cda.

Le résultat de cette sélection sera communiqué le lundi 5 février 2018.

PHASE 3 - PROGRAMMATION / 14 - 17 juin 2018

Les 3 propositions précédemment sélectionnées seront programmées pendant les 4 journées dans le cadre du festival.

Le montage des installations débutera le 11 juin et le démontage, le 18 juin 2018.

PHASE 4 - AUDITION & REMISE DE PRIX / 16 juin 2018

Les 3 artistes ou collectifs d'artistes présenteront leur proposition devant un jury. 15 à 20 minutes + débat avec le jury et le public présent.

Un jury international, composé de certains membres du comité artistique élargi à plusieurs personnalités du monde artistique remettra un prix.

comité artistique & jury

Le COMITÉ ARTISTIQUE sera composé de représentants de structures membres du RAN - Réseau Arts Numériques (Elektra, Montréal, CA / L'Osophère, Strasbourg, FR ; Transcultures, Charleroi, BE...), d'un représentant du DICRéAM, dispositif d'aide pour la création artistique multimédia et numérique et en concertation avec l'équipe du Cda.

Le JURY, présidé par Alain Fleischer, cinéaste, écrivain, plasticien, sera composé d'une partie des membres du comité artistique et élargi à plusieurs personnalités internationales du monde artistique.

prix

- > Dotation de 2.000 euros
- > Codiffusion auprès des membres du RAN et des réseaux associés

modalités d'accueil

Les 3 projets sélectionnés seront présentés pendant la biennale entre le 13 et le 17 juin 2018.

Le Centre des arts prendra en charge un cachet relatif à la nature de la proposition et signera un contrat de cession avec les artistes ou collectifs d'artistes des projets retenus. Cette sélection implique :

- > la programmation des œuvres sélectionnées dans le cadre de la biennale ;
- > la diffusion des œuvres dans les supports de communication. L'équipe artistique mettra à disposition des images ainsi que des vidéos haute définition pour la promotion du projet ;
- > la prise en charge d'un cachet au titre de la diffusion du projet ;
- > le défraiement des équipes : logement + repas + transport nationaux.

NB : Pas de prise en charge des transports à l'international : les équipes étrangères doivent faire par elles-mêmes une demande d'aide financière auprès de leurs institutions et/ou représentations diplomatiques respectives.

modalités pratiques

Les candidatures doivent être directement complétées et postées en ligne sur le site du Centre des arts via le lien suivant : <http://bit.ly/2B4iCXr>

Pour être recevables, les candidats doivent fournir un dossier comprenant :

- > La mention de l'artiste, collectif ou structures qui paraine le projet ;
- > Un dossier de présentation du projet (comprenant notamment des visuels et une notice biographique sur l'équipe) / fichier électronique .pdf ;
- > La fiche technique du projet (implantation scénographique, plans, dispositif spécifiques, etc.) adaptée au cahier des charges technique donné / fichier électronique .pdf ;
- > Une présentation vidéo ou captation de l'œuvre / lien à télécharger ;
- > Le formulaire de candidature complété et signé / cf. lien ci-dessus.

Un accusé de réception sera envoyé pour confirmer la bonne réception des dossiers.

cahier des charges et planning de travail

L'ensemble des installations artistiques seront disposées dans l'espace public (square, jardins, rue...) de la ville d'Enghien-les-Bains. Les emplacements sont actuellement en cours de sélection.

En cas de sélection de votre projet, nous vous fournirons ultérieurement un plan détaillé du site, sachant que le choix du lieu sera adapté aux projets présentés.

Le montage des installations débutera le 11 juin et le démontage, le 18 juin 2018.

contacts

Coordination : Emmanuel Cuisinier / ecuisinier@cdarts.enghien95.fr

Directeur technique : Jérôme Kerner / jkerner@cdarts.enghien95.fr

Régisseur général : Vincent Tirlemont / vtirlemont@cdarts.enghien95.fr